



AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS - ELECTRICIEN (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction Patrimoine et Services Techniques – Réf. 038250313000689
Référentiel CNFPT : E3B-08
Date de diffusion : 22/04/2025
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : 23 juin 2025
Date limite de candidature : 22 mai 2025

Date prévisionnelle de l'entretien : 9 juin 2025

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement : Permanent

Cadre d'emplois : Des Adjoints techniques territoriaux – Catégorie C (filière technique)

Lieu de travail : Centre Technique du Grésivaudan, 530 rue du Tire-poix 38660 Saint Vincent de Mercuze

Temps de travail : Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaines et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

Au sein de la Direction Patrimoine, vous intégrerez le Service Technique composé d'une équipe de 19 agents de terrain sur différents corps de métier et 8 agents de bureau (responsable, administratifs, techniciens...). La direction gère également le service patrimoine composé de 6 chargé/es de projets et d'un responsable. Rénové en 2017, l'équipement est situé dans une zone d'activité près des commodités et de l'autoroute Grenoble-Chambéry.

Descriptif du poste : Placé sous la responsabilité directe du chef d'équipe, vous effectuez divers travaux électriques d'entretien, de rénovation et d'aménagement sur les bâtiments (80% du temps de travail) et vous intervenez également en appui sur d'autres interventions en second œuvre, festivités, espaces verts (20% du temps de travail).

Missions : **Réaliser des opérations d'électricité (80% du temps de travail)**

- Réparer, remplacer des matériels électriques hors d'usage, lever des réserves, réaliser des contrôles électriques périodiques réglementaires
- Réaliser des travaux de maintenance et d'entretien électrique (et tout corps d'état selon les nécessités de service)
- Rechercher des pannes sur les équipements
- Mettre aux normes des installations électriques des bâtiments
- Modifier ou réaliser des installations électriques pour aménager des bureaux ou modifier des cloisonnements

Réaliser d'autres interventions (20% du temps de travail)

- Réaliser des opérations du second œuvre : peinture, pose de cloisons, de sols souples ou parquets, maintenance de premier niveau en menuiserie, petite maçonnerie
- Participer à la mise en place de festivités : installation / montage/ démontage du matériel, manutention de mobilier
- Appuyer l'équipe espaces verts en cas de nécessité de service

Planning :	lundi au vendredi 7h30 à 16H00 avec un après-midi de libre (soit le mercredi ou le vendredi en alternance)
Spécificité(s) du poste :	<ul style="list-style-type: none"> • Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé • Participe à l'astreinte technique • Port des protections individuelles obligatoires • Manipulation d'engins et d'outils dangereux • Port de charges • Avoir une habilitation électrique
Profil demandé :	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale en électricité (CAP/BEP/Bac pro.) et expérience exigée dans ce domaine ainsi que dans plusieurs corps d'état du bâtiment • Connaissance en courant faibles (informatique, interphonie, ...) • Maîtrise des techniques bâtiments seconds œuvre : Systèmes mécaniques d'un bâtiment, techniques d'entretien du système électrique • Lire, comprendre et interpréter des plans, schémas, notices, dossiers techniques.... • Préparer, gérer et suivre ses interventions : prévoir l'outillage adapté, le matériel et les matériaux et optimiser son temps d'intervention, capacité à intervenir sur un site occupé, • Savoir coordonner un chantier : être référent/e de l'intervention en interne, optimiser les commandes. • Savoir utiliser les outils bureautiques (GMAO, Word, Excel...) • Maîtriser les techniques de signalisation de chantier et les règles de sécurité • Avoir des notions sur les techniques du second œuvre : maçonnerie et plâtrerie ; peinture ; d'espaces verts, menuiserie. • Réactivité, sens relationnel • Autonomie et adaptabilité • Permis B obligatoire
Rémunération :	Salaire minimum par mois de 1801,73 € brut (échelon 1) + 340 € brut prime fonction + 90€ brut prime contrainte + prime complémentaire équivalente à 1/12 ^{ème} de la rémunération (soit : 2410€ brut/mois minimum)
Avantages :	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du temps de travail • Tickets restaurant avec participation de 60% employeur. • Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an) • Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe). • Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.
Procédure :	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : https://www.le-gresivaudan.fr/emploi ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.
Contact :	Pour tout renseignement sur le poste contacter : M. Jean-Jacques Hermand Responsable Service Technique : jjhermand@le-gresivaudan.fr / Tél. 06-01-79-97-21
Règle statutaire :	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 ^o du CGFP).
Travailleurs handicapés :	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.